

URSAP IDF

Union Régionale des Plateformes de Services
À la Personne d'Île-de-France



RAPPORT D'ACTIVITE 2014



Sommaire

Sommaire	2
Introduction.....	3
Rapport moral du Président	4
I. Les ressources humaines	6
II. Les membres de l'URSAP-IDF en 2014	6
III. Le Conseil d'Administration de l'URSAP-IDF	7
IV. Les actions de l'association en 2014	7
V. Orientations et projets 2015	19

Introduction

L'Union régionale des plateformes de services à la personne d'Ile-de-France (URSAP-IDF) est une association loi 1901, créée en 2013, qui a pour objet de **réunir les plateformes de services à la personne (SAP) d'Ile-de-France et de les fédérer à l'échelon régional**, autour de leurs missions d'observatoire de la filière, de valorisation de la dynamique économique et de création d'emplois de qualité dans ce secteur d'activité.

Les plateformes SAP sont des structures qui coordonnent et mettent en réseau des professionnels du secteur des services à la personne (associations, entreprises et CCAS) et qui développent des actions concourant à la modernisation, à la structuration du secteur ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de l'offre de services et à la professionnalisation des acteurs.

L'URSAP-IDF a également pour vocation de s'ouvrir aux partenaires et acteurs de la filière SAP aux niveaux régional et national. Dans cette optique, elle cherche à engager d'importants partenariats visant à **structurer et à promouvoir les SAP sur les territoires concernés**.

Dans ce cadre, l'URSAP-IDF assure l'ingénierie et la coordination d'un plan d'actions qui a pour bénéficiaires les dirigeants et les salariés du secteur. En effet, cette consultation s'inscrit dans le cadre du projet **Engagement pour le Développement des Emplois et des Compétences (EDEC)** Compétitivité économique et bien-être au travail, enjeu pour la pérennité des structures de la filière SAP en IDF, signé entre la Direccte Ile-de-France et l'Union régionale des plateformes de services à la personne d'Ile-de-France.

En 2014, l'URSAP-IDF est soutenue dans le cadre de ses activités par :

- la Direccte Ile-de-France ;
- le Conseil régional d'Ile-de-France ;
- Agefos PME.

L'URSAP-IDF bénéficie également du soutien technique de l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail d'Ile-de-France (ARACT-IDF).

Rapport moral du Président

Créée en 2013, l'union Régionale des Plateformes est désormais un interlocuteur qui compte et qui agit à l'échelle régionale pour répondre aux enjeux de la filière SAP.

Il y a 2 ans, notre ambition était de réunir les plateformes départementales et d'impulser la création de nouvelles organisations afin de permettre la reconnaissance de « l'outil » plateformes par les partenaires institutionnels.

Le bilan est aujourd'hui plus que positif : sept départements de la Région Ile de France sont représentés au sein de l'Union, avec les plateformes suivantes :

- Plateforme 77 de la Maison de l'Emploi de Sénart ;
- Plateforme SAP 91 de la Maison de l'Emploi de Corbeil Evry ;
- PRO D SAP dans les Hauts-de-Seine ;
- EVOLIA 93 en Seine-Saint-Denis ;
- Le GIDAD dans le Val d'Oise ;
- La plateforme RH 75 de la Maison de l'Emploi de Paris ;
- Le CIMAP7 et AMADOM dans les Yvelines.

Un travail est en cours pour identifier un porteur de projet dans le Val de Marne (94).

L'URSAP est le partenaire privilégié des partenaires institutionnels : la DIRECCTE Ile-de-France, le Conseil Régional Ile-de-France et AGEFOS PME sont les premiers à nous avoir fait confiance grâce à l'EDEC qui arrive bientôt à sa clôture. C'est le moment du bilan mais aussi de la continuité puisque les actions de l'EDEC ont été réalisées ou sont en cours de finalisation, et que le challenge a été relevé grâce à l'implication de tous. Des actions importantes ont été réalisées, à noter notamment :

- La réalisation de l'étude-action en 2014 auprès de 35 structures SAP, la mise en œuvre d'un parcours de formation à destination de 31 dirigeants, le diagnostic Gestion des Perspectives Sociales avec 734 réponses obtenues ;
- La préfiguration d'un centre de ressources dédié à la Santé au travail via notamment le développement de l'Onglet Régional Ile-de-France en partenariat avec la Direction Générale des Entreprises - Missions SAP ;
- Le soutien à la création de nouvelles plateformes (inauguration de la plateforme SAP 91 en juillet 2015) ;
- L'installation du siège social de l'association à Issy-Les-Moulineaux ;
- Le développement des outils de communication (site Internet, plaquette de communication ; Newsletter...);
- Des échanges de pratiques entre les plateformes pour favoriser la mutualisation des compétences.

Le challenge n'aurait pas pu être relevé sans l'énergie et la détermination des plateformes. Nous avons eu comme vous le savez des difficultés à trouver notre directeur et vous avez tous été mis à contribution. Je remercie chacune et chacun d'entre vous notamment le Conseil d'Administration :

Madame Nathalie BOREL – Madame Asmae CHOUTA – Monsieur Abdellatif HALIM – Monsieur Jean-Michel SECK, Monsieur Thomas LEMONNIER, Madame Céline BLONDEAU, Madame Martine GONCALVES, Madame JEANINE DUPRIEZ, Monsieur Bernard CAUX, Monsieur Paul DAROUSSIN, grâce à votre dévouement, votre disponibilité, et votre compétence vous avez permis que l'URSAP jouisse aujourd'hui de la reconnaissance des pouvoirs publics et de nos partenaires.

Je remercie aussi les plateformes, les associations, les entreprises grâce auxquelles le secteur SAP évolue et est apprécié de tous.

Nous avons attendu mais nous avons trouvé une personne de qualité, compétente et motivée : merci à Emilie d'avoir relevé le défi et de la rapidité avec laquelle elle a pris les dossiers en main. Je la félicite pour son écoute, sa disponibilité, et bien entendu sa compétence.

Nous avons d'ores et déjà l'assurance par nos partenaires du Conseil Régional IDF, de la DIRECCTE Ile-de-France et de la DGE MISAP qu'ils ont la volonté de nous permettre de poursuivre le travail engagé. Je les remercie de la confiance qu'ils nous témoignent.

Je me suis engagé à vos côtés et en qualité de Président, je me suis investi pour la réussite de ce beau projet.

Comme vous le savez, je suis volontaire pour poursuivre le travail commencé et je pense que ma mission n'est pas terminée.

La pérennité de l'URSAP-IDF et donc des Plateformes est essentielle et je mettrai tout en œuvre pour atteindre cet objectif.

Bien cordialement,

Président de l'Union Régionale des Plateformes SAP d'Ile-de-France

Kremo ALLAOUCHICHE



I. Les ressources humaines

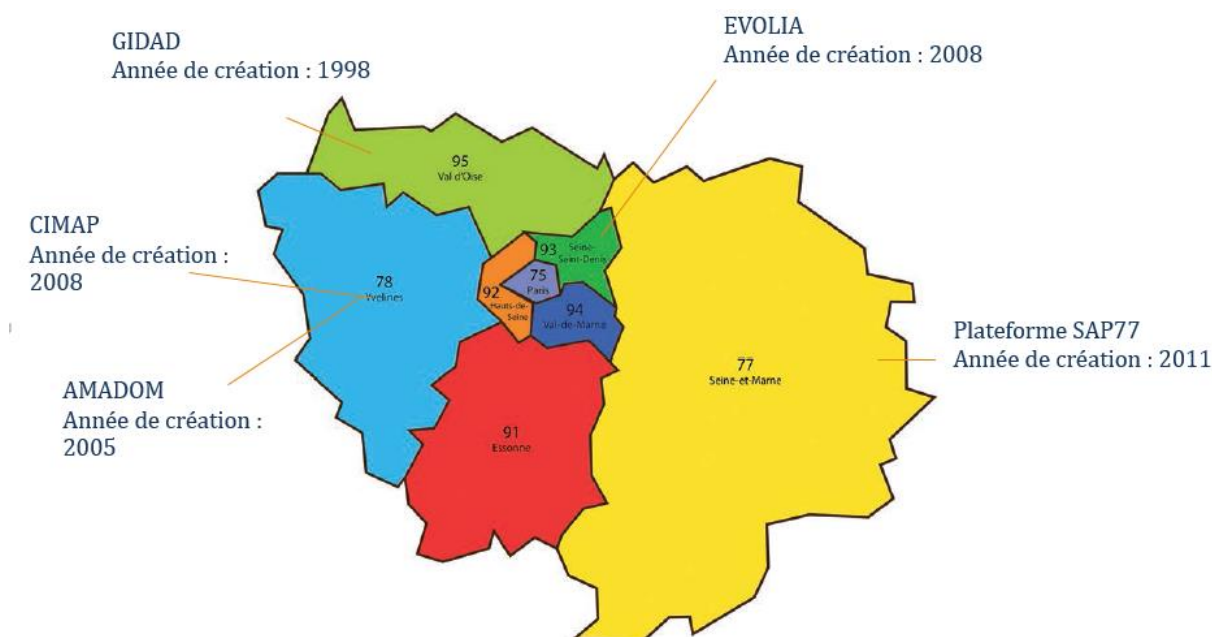
Début 2014, le recrutement d'un ou une Chargé(e) de développement a été engagé. La personne recrutée a occupé ses fonctions entre le 13 février 2014 et le 12 juin 2014, soit pendant quatre mois.

Les responsables des plateformes ont donc mis en œuvre une **organisation interne collégiale** dans l'attente du recrutement du nouveau responsable de l'URSAP-IDF, sont les références se sont réparties de la façon suivante :

- **Référence contact / partenaires extérieurs** : Nathalie BOREL ;
- **Références par axe du projet EDEC** :
 - Action 1 : Nathalie BOREL (plateforme SAP 77) ;
 - Action 2 : Jean-Michel SECK (AMADOM) ;
 - Action 3 : Céline BLONDEAU (Evolia 93) ;
 - Action 4 : Asmae CHOUTA (CIMAP).

La gestion de l'ensemble des activités de l'URSAP-IDF a ainsi fait l'objet d'une **forte mobilisation des membres de l'association**.

II. Les membres de l'URSAP-IDF en 2014



En 2014, l'URSAP-IDF regroupe **cinq plateformes SAP**, situés dans les départements de Seine et Marne, du Val d'Oise, de Seine-Saint-Denis et des Yvelines :

- Amadom (association) ;
- le CIMAP (association) ;
- SAP 77 (Maison de l'Emploi et de la formation de Sénart) ;
- le Gidad (Groupement Intercommunal pour le Développement de l'Aide à Domicile) ;
- Evolia 93 (association).

Le montant de la cotisation annuelle étant fixé à 500 euros par plateforme, l'URSAP-IDF a donc reçu 2 500 euros de cotisations en 2014.

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'adhérents par plateforme en 2014 (il intègre également les plateformes qui sont devenues membres de l'URSAP-IDF en 2015) :

Plateforme	Nbe total de structures adhérentes / accompagnées	Statut juridique			
		Nombre d'associations	Nombres d'entreprises	Nombre de CCAS	Autres structures adhérentes
Amadom	53	13	27	9	4
Cimap	60	13	44	3	0
Evolia 93	90	27	32	31	0
Gidad	46	26	8	12	0
SAP 77	46	11	32	3	0
Plateforme RH 75	112	18	94	0	0
Pro D'SAP	30	5	24	1	0
TOTAL	437	113	261	59	4

III. Le Conseil d'Administration de l'URSAP-IDF

Les membres du Conseil d'Administration de l'URSAP-IDF ont été élus lors de l'Assemblée générale constitutive du 22 avril 2013. Il est composé de deux membres représentants par plateforme adhérente, élus pour deux ans.

Liste des membres du Conseil d'administration de l'association :

- Président : Kremo ALLAOUCHICHE, représentant du CIMAP
- Trésorière : Céline BLONDEAU, représentante d'Evolia 93
- Secrétaire : Nathalie BOREL, représentante de SAP 77
- Administrateur : Jeanine DUPRIEZ, représentante de SAP 77
- Administratrice : Martine GONCALVES, représentante d'Evolia 93
- Administrateur : Thomas LEMONNIER, représentant d'Amadom
- Administrateur : Jean-Michel SECK, représentant d'Amadom
- Administrateur : Bernard CAUX, représentant du Gidad
- Administrateur : Paul DAROUSSIN, représentant du Gidad
- Administratrice : Asmae CHOUTA, représentante du CIMAP

IV. Les actions de l'association en 2014

L'URSAP-IDF œuvre pour la pérennité des structures de la filière SAP en IDF dans le cadre d'une convention EDEC signée en octobre 2013 avec l'Etat.

Ce dispositif a pour objectif d'anticiper les mutations économiques, sociales et démographiques en réalisant des actions concertées dans les territoires pour permettre aux actifs occupés, en particulier ceux des TPE et PME, de faire face aux évolutions de l'emploi.

Le financement de cette action est assuré par la DIRECCTE, le Conseil Régional d'Île-de-France et AGEFOS PME, et l'URSAP-IDF bénéficie du soutien technique de l'ARACT.

En complément, l'implication des plateformes SAP dans la réalisation des actions du projet est comptabilisée dans le budget de l'EDEC et valorisée.

Les quatre objectifs de l'EDEC

- Conforter la performance économique des structures, seule garante de la création d'emplois dans le secteur et travailler la performance organisationnelle et sociale afin d'assurer des emplois de qualité ;
- Promouvoir des parcours de formation et organiser des formations pour les intervenants de la filière
- Préfigurer une fonction ressources « Qualité de vie au travail » ;
- Modéliser et essayer l' « outil » plateforme SAP sur l'ensemble de l'IDF et animer le réseau.

Action 1 : Appui à la compétitivité économique et sociale des structures de services à la personne en Ile-de-France

Objectifs : Conforter la performance économique des structures, seule garante de la création d'emplois dans le secteur, mais aussi travailler la performance organisationnelle et sociale afin d'assurer la qualité des emplois concernés.

Contenu de l'action attendu :

- Etude-action sur la performance stratégique, économique et sociale des structures de services à la personne en Île-de-France (associations et entreprises) :
 - une phase d'étude auprès de 40 structures en IDF ;
 - un parcours de formation auprès d'une trentaine de dirigeants sur la vision stratégique, les leviers économiques et la performance sociale.
- Séminaire régional de restitution de l'étude et présentations départementales.

Actions réalisées en 2014

» Action 1.1 : Diagnostics réalisés entre le 15 juillet 2014 et le 19 septembre 2014 par les cabinets Opus 3, Argo&Siloe et Sonkei RH

Objectifs :

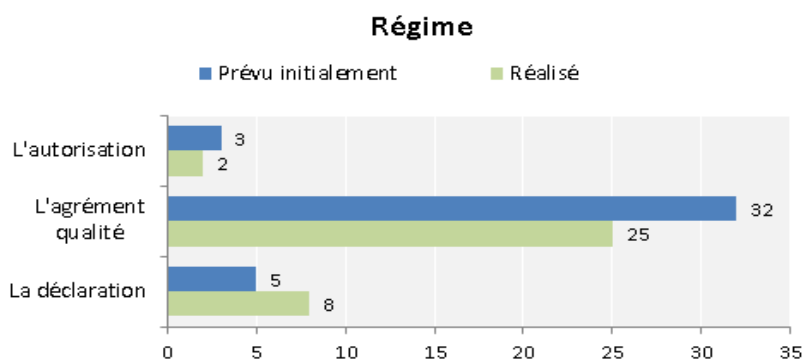
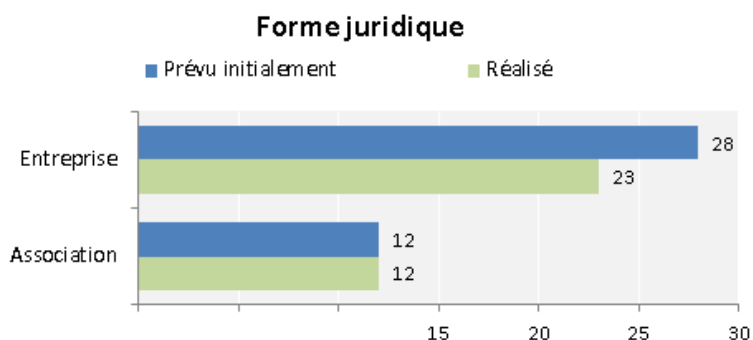
- Disposer de données économiques fiables de la performance économique des structures sur le territoire et de l'impact de la performance sociale sur la compétitivité de la structure ;
- Disposer d'indicateurs d'analyse et de benchmark au niveau régional ;
- A partir de ces données, identifier les bonnes pratiques qui concourent à une bonne performance économique et sociales des structures.

Indicateurs :

- Nombre de structures impliquées dans la démarche par département
- Rendu de l'étude

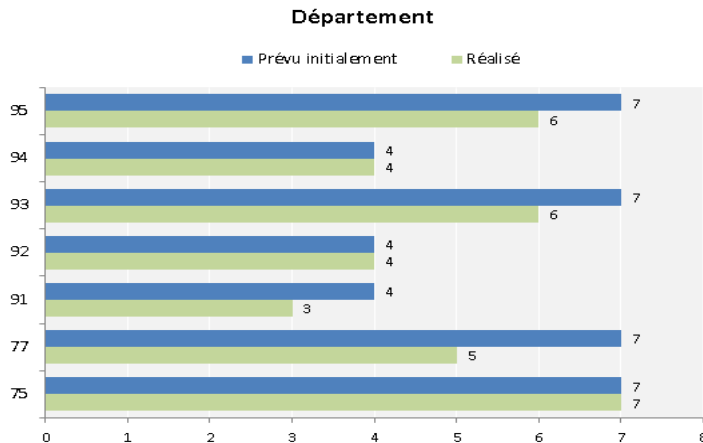
Nombre et caractéristiques des structures de l'échantillon :

- **35 structures** diagnostiquées dont **23 entreprises** et **12 associations**



- **2 structures autorisées**
- **25 structures agréées**
- **8 structures déclarées**

- 6 structures du Val d'Oise
- 4 structures du Val de Marne
- 6 structures de Seine-Saint-Denis
- 4 structures des Hauts-de-Seine
- 3 structures du Val de Marne
- 5 structures de Seine et Marne
- 7 structures de Paris



En complément des indicateurs notés ci-dessus, on note les réunions de travail suivantes :

- Le 6 janvier 2014 : préparation du cahier des charges de l'étude-action ;
- Le 14 avril 2014 : audition des cabinets pour réaliser l'étude-action ;
- Le 29 avril 2014 : comité de lancement de l'étude-action.

Le rapport de l'étude a été remis en novembre 2014.

» Action 1.2 : Séminaire régional de restitution et de réflexion sur la performance économique, organisationnelle et sociale du secteur à partir de l'étude-action

Objectifs :

- Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs concernés sur la réalisation du projet de l'Union régionale ;
- Mener une réflexion sur la compétitivité économique et la performance sociale des structures ;
- Présenter la démarche diagnostic-action proposée par l'Union régionale en Ile-de-France.

Indicateurs :

- Nombre de personnes présentes lors du séminaire

Le séminaire régional a eu lieu le **26 novembre 2014** et a rassemblé **72 participants**. Il a été proposé lors du séminaire de déployer un parcours de formation de 4 journées (avec une journée par thématique) ainsi que de compléter le parcours de formation avec un accompagnement individuel.

Action 1.3 : Réalisation d'un diagnostic Gestion des Perspectives Sociales (GPS) par l'ARACT-IDF

Objectifs :

- Mesurer le niveau de satisfaction des salariés du secteur des SAP ;
- Identifier des pistes d'amélioration pour agir sur la Qualité de Vie au Travail dans la filière.

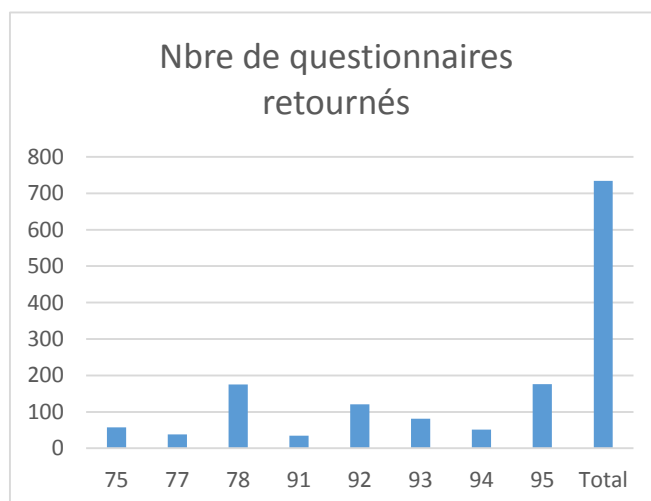
Indicateurs :

- Nombre de questionnaires transmis ;
- Nombre de réponses reçues.

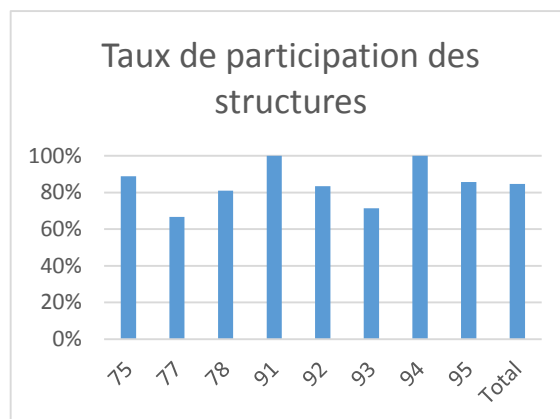
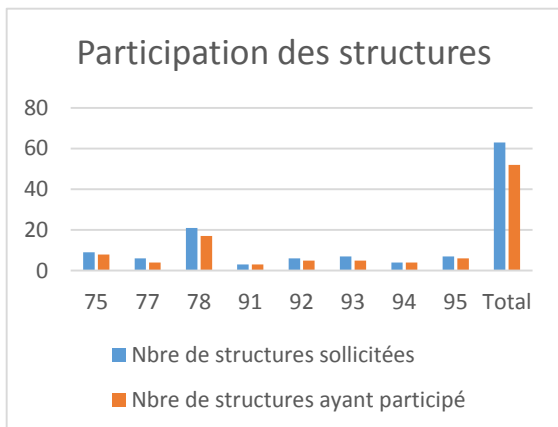
Le questionnaire élaboré a fait l'objet d'un premier envoi en octobre 2014, auprès de structures des départements de Paris, de Seine et Marne, d'Essonne, des Hauts de Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val de Marne, et du Val d'Oise. Les résultats suite à ce premier envoi ont porté sur 559 réponses (questionnaires retournés), et ont été présentés en novembre 2014 lors du séminaire régional.

La suite de la démarche a été conduite sur 2015, avec un second envoi qui a été fait aux structures des Yvelines en janvier – février 2015. Les résultats de ce second envoi ont porté sur 175 réponses (questionnaires retournés).

Au total, sur l'Ile de France, il y a eu 734 questionnaires retournés 2 795 envoyés, soit 26% de taux de réponses.



Le nombre de réponses reçues pour les départements de Paris, Seine et Marne, Essonne, Seine-Saint-Denis et Val de Marne est inférieur à 100. Seuls trois départements ont eu plus de 100 réponses : les départements des Yvelines, Hauts-de-Seine et Val d'Oise.



Six départements ont un taux de participation supérieur à 80 %.

5 structures ont un taux de participation inférieur à 5% (on peut supposer que les dirigeants ont répondu, plus que les intervenants). Sans compter les structures qui n'ont renvoyé qu'un ou deux formulaires, 47 structures ont répondu au questionnaire.

Le questionnaire comporte 34 questions, réparties selon les quatre axes suivants :

- Votre structure – 10 items ;
- Votre relationnel – 10 items ;
- Votre travail – 10 items ;
- Votre avenir – 4 items.

Le questionnaire comprend également une question ouverte : « A votre avis, que faudrait-il prioritairement améliorer dans votre entreprise-association ? »

Améliorations prioritaires identifiées lors du BMS :

Thématique	Explicitation
Reconnaissance monétaire non	Non monétaire : <ul style="list-style-type: none"> - Respect du salarié par l'employeur - Confiance accordée aux salariés - Valorisation des salariés - Respect par les bénéficiaires
Reconnaissance monétaire (salaires, primes, ...)	Monétaire <ul style="list-style-type: none"> - Salaire trop faible – base SMIC - Absence de primes ou incitations diverses

Trajets	Trajets non rémunérés Moyen de transport supporté par les salariés (voiture personnelle, ...)
Avantages sociaux	Avantages sociaux : <ul style="list-style-type: none"> - Mutuelle - Ticket restaurant ou prise en charge frais de repas
Temps partiel subi	Nombre d'heures insuffisant pour constituer un salaire acceptable Heures annulées par client ou lorsque le client est absent non payées Amplitude de travail importante pour un temps travail effectif faible, et ne permettant pas de travailler pour d'autres employeurs

Thématique	Explication
Gestion des plannings	Prévisibilité des plannings : changement d'affectation au dernier moment (remplacement, modification demandée par le client, ...) Articulation vie sociale et familiale / vie professionnelle Horaires de travail décalés Travail en WE
Temps de trajet	Problème de sectorisation ; Clients éloignés les uns des autres et par rapport au domicile des salariés
Prescription des tâches/missions	Problème de : <ul style="list-style-type: none"> - calibrage des tâches / temps alloué (manque de temps pour faire le travail) - définition de la nature des tâches
Transmission d'informations opérationnelles	Transmission d'informations opérationnelles (urgences, changement de programme, information concernant un client, etc...) <ul style="list-style-type: none"> - entre collègues ou avec les administratifs/ bureau - sur les clients - matériel de communication absent ou insuffisant (tél portable – forfaits personnels non pris en compte)

Thématique	Explicitation
Besoin d'échanges et de lieux d'échange sur le travail	Entre collègues et avec la hiérarchie : <ul style="list-style-type: none"> - besoin de réunion - Besoin de davantage de connaissance des clients (pathologies, ...) - Meilleur suivi des clients - Besoin de soutien psychologique (en cas de décès, de pathologie grave, ...)
Prévention des risques professionnels	Manque de matériel opérationnel Manque de matériel de protection Vaccination Visite médicales Conditions de travail à domicile Besoin d'être en binôme
Formation, intégration et suivi des nouveaux	Stages, formation spécifiques (pathologies, ...) Formation, intégration et suivi des nouveaux salariés
Parcours / Evolution professionnelle	Prise en compte des qualifications et des diplômes obtenus Proposition de formations qualifiantes
Représentation du personnel/dialogue social	Absence de représentants Informations sur CC

L'action 1 a fait l'objet de nombreuses réunions et comités de suivi en 2014 notamment (sept), associant les fédérations professionnelles (FEDESAP, FESP notamment), les syndicats (CFDT, SSPE CFDT), les OPCA et les partenaires (Brigitte Croff Conseil, l'ARACT-IDF).

Actions prévues restant à réaliser en 2015 :

- Parcours de formation à destination des dirigeants (3 modules prévues : vision stratégique, performance économique, performance sociale)
- Accompagnement intersession
- Restitutions départementales de l'étude-action

Action 2 : Construction et promotion de parcours de formation à destination des salariés de la filière SAP dans les départements franciliens

Objectifs : Promouvoir des parcours de formation et organiser des formations pour les intervenants de la filière.

Contenu de l'action attendu :

- **Activation des dispositifs Emplois d'Avenir et contrats de génération du Pack de Compétitivité** : élaboration d'outils méthodologiques et de communication à destination des plateformes locales afin d'améliorer le recours aux dispositifs Emplois d'Avenir et contrats de génération dans la filière SAP ;
- **Santé au travail et prévention des risques professionnels auprès des intervenants**

Cette action sera réalisée en 2015.

Action 3 : Préfiguration d'un centre de ressources de la filière des services à la personne dédié à la qualité de vie au travail

Objectifs : Préfigurer et tester une fonction ressources en matière de santé et de qualité de vie au travail dans la filière des services à la personne en Île-de-France.

Contenu de l'action attendu :

- **Phase de benchmark** et d'analyse des besoins ;
- **Phase test sur les territoires** : tables-rondes, échanges de pratique, e-learning, etc., soit 8 actions expérimentales à déployer avec des modalités d'intervention différentes en co-construction avec les acteurs concernés dans les départements ;
- Etude de faisabilité financière en fonction des modalités d'intervention recensées et testées.

Indicateurs :

- Réalisation de l'étude de faisabilité (rapport qui précise le contexte, les besoins repérés et les préconisations) ;
- Nombre d'acteurs mobilisés ;
- Nombre d'actions menées en phase test et nombre de personnes touchées ;
- Développement d'un outil d'information sur ces questions.

Démarches réalisées en 2014 :

1er avril 2014

- Première réunion de cadrage entre l'URSAP-IDF et l'ARACT-IDF

16 mai 2014

- Réunion entre l'URSAP-IDF et l'ARACT-IDF pour rédiger une note méthodologique de cadrage

15 juillet 2014

- Réunion URSAP-IDF / ARACT-IDF et proposition d'une note de cadrage : questionnement sur le champ d'étude, les enjeux pour le secteur et pour les plateformes, les modalités d'intervention, la valeur ajoutée, le recueil et de l'analyse des besoins, le public direct, le types d'animations possibles proposées, etc.

4 septembre 2014

- Réunion entre l'URSAP-IDF, l'ARACT-IDF et un dirigeant de structure afin de valider la méthodologie travaillée et élaborer un questionnaire dédié au recensement des besoins des dirigeants sur la thématique Centre de ressources

septembre 2014

- Elaboration d'un questionnaire de recueil des besoins à destination des dirigeants

Actions prévues restant à réaliser en 2015 :

- Phases tests sur les territoires et recueil des besoins (transmission du questionnaire, organisation d'évènements)
- Elaboration d'un cahier des charges pour la mise en place d'actions de prévention des risques à mener par les plateformes, sur la base des besoins recueillis sur les territoires
- Préfiguration d'un centre de ressources « en ligne » (documentaire et orientation vers partenaires)

Action 4 : Capitalisation, modélisation et promotion de l'outil « Plateforme de services à la personne »

Objectifs : Promouvoir et essayer l'outil plateforme par le renforcement des plateformes existantes et par l'outillage et la professionnalisation de relais départementaux de l'UR PF sur les territoires non couverts (91, 92, 94) en lien avec les acteurs pertinents, afin d'assurer une offre de service de type plateforme SAP sur tous les départements d'IDF

Contenu de l'action attendu :

- Animation du réseau des plateformes franciliennes existantes et en cours de montage ;
- Modélisation de l'outil plateforme (modèle économique, gouvernance, fonctionnement...)
- Cartographie de l'offre de service des plateformes ;
- Développement des outils de communication pour valoriser les plateformes et leurs actions (plaquettes, site internet) ;
- Identification et rencontre des acteurs susceptibles de porter l'outil plateforme dans les territoires non couverts ;
- Accompagnement des opérateurs pour la mise en place de nouvelles plateformes. Soutien méthodologique ;
- Soutien à la promotion et la communication des plateformes auprès des acteurs de la filière.

Indicateurs :

- Nb de réunions d'échange entre plateformes (a minima 8 réunions par an) ;
- Nb d'acteurs rencontrés dans les territoires non couverts ;
- Nb de projets émergents ;
- Création d'un site internet, d'une plaquette.

Animation des PF :

- 5 réunions entre directeurs PF ;
- 2 réunions entre les salariés PF dont une sur l'outil Compétences + ;

Réflexion et modélisation du modèle PF :

- Réunion de travail et réflexion sur la création d'un kit plateforme SAP, pour aider au développement et à la création d'une plateforme ;
- Travail sur la définition du concept « PF » à partir de l'étude Catalyse pour le Réseau National
- Adaptation de l'outil de diagnostic PF ;

Démarches réalisées en 2014 dans le cadre du soutien à la création de nouvelles plateformes :

- 20 Mars 2014 : comité de suivi pour le montage de la plateforme SAP de la MDE de Corbeil-Essonnes/Evry ;
- 1^{er} avril 2014 : rencontre avec la plateforme PRO D SAP pour développement et intégration dans l'URSAP-IDF ;
- 22 juillet 2014 : 1^{er} réunion de travail avec la Maison de l'Emploi et des Entreprises (MDEE) des Bords de Marne en vue du projet de création de plateforme ;
- 15 septembre 2014 : réunion de travail avec la MDEE des Bords de Marne, le Conseil départemental, le DLA et l'Unité Territoriale de la Direccte 94 dans le cadre du projet de montage d'une plateforme SAP

94 portée par la MDE 94 et financée par le CG94 et l'UT 94. Accord de principe avec une montée en charge progressive ;

- Adhésion de Pro D'SAP (plateforme SAP des Hauts-de-Seine) transmise et acceptée par l'URSAP-IDF.

Actions prévues restant à réaliser en 2015 :

- Animation du réseau des plateformes existantes et soutien à leur développement
- Soutien à la création des plateformes dans les territoires non pourvus (91 et 94)
- Cartographie de l'offre de services des plateformes
- Développement des outils de communication de l'URSAP-IDF pour valoriser les plateformes et leurs actions (site, plaquettes, réseaux sociaux...)

Actions complémentaires réalisées en 2014

- Conseils d'administration: 3 ;
- Comités de pilotage EDEC: 5 ;
- Comités techniques et réunions EDEC :
 - Action 1 : 7 ;
 - CA réseau national PFSAP : 2 ;
 - Rencontres CNSA : 3 ;
 - Réunions Région (formation) : 2.

V. Orientations et projets 2015

Action 1 de l'EDEC :

- Mise en place du parcours de formation à destination des dirigeants (3 modules prévues : vision stratégique, performance économique, performance sociale) ;
- Accompagnement intersession ;
- Restitutions départementales de l'étude-action.

Action 2 de l'EDEC :

- Activation des dispositifs Emplois d'Avenir et contrats de génération du Pack de Compétitivité:
 - élaboration d'outils méthodologiques et de communication à destination des plateformes locales afin d'améliorer le recours aux dispositifs Emplois d'Avenir et contrats de génération dans la filière SAP ;
- Formation sur la santé au travail et prévention des risques professionnels auprès des intervenants.

Action 3 de l'EDEC :

- Phases tests sur les territoires et recueil des besoins (transmission du questionnaire, organisation d'évènements) ;
- Elaboration d'un cahier des charges pour la mise en place d'actions de prévention des risques à mener par les plateformes, sur la base des besoins recueillis sur les territoires ;
- Préfiguration d'un centre de ressources « en ligne » (documentaire et orientation vers partenaires).

Action 4 de l'EDEC :

- Animation du réseau des plateformes existantes et soutien à leur développement ;
- Soutien à la création des plateformes dans les territoires non pourvus (91 et 94) ;
- Cartographie de l'offre de services des plateformes ;
- Développement des outils de communication de l'URSAP-IDF pour valoriser les plateformes et leurs actions (site, plaquettes, réseaux sociaux...).

Projet en partenariat avec la DGE MISAP :

- Développement de l'onglet régional Ile-de-France sur le site <http://www.ressources-pro-sap.entreprises.gouv.fr/> , qui a pour ambition d'apporter une visibilité à l'ensemble des partenaires de la filière, de valoriser leurs actions et de rendre de l'information utile accessible aux professionnels du secteur.
- Cet onglet permettra par ailleurs à l'URSAP-IDF de développer son centre de ressources dédié à la PRP – QVT ;
- Soutien de la DGE MISAP dans l'animation des plateformes SAP.

Structuration de l'association :

- Consolider l'organisation de l'association par l'élaboration de procédures (modalités de gouvernance, charte d'engagement, règlement intérieur, etc.) ;
- Elaboration du Projet Associatif de l'URSAP-IDF.

**SOUTENONS ENSEMBLE LA FILIÈRE
DES SERVICES À LA PERSONNE**